

Présentation

Prix cantonal du développement durable en entreprise - PRIDE

Pourquoi un Prix cantonal du développement durable en entreprise ?

Récompenser et stimuler les bonnes pratiques privées en matière de développement durable

Désireuse de stimuler et renforcer l'action des entreprises privées en matière de développement durable, la République et canton de Neuchâtel institue le *Prix cantonal du développement durable en entreprise - PRIDE* - doté d'un montant de 5'000 francs. Ouvert à l'ensemble des entreprises privées implantées sur sol neuchâtelois et proposé sous forme d'un concours libre, cette distinction entend récompenser les efforts les plus méritants.

La reconnaissance apportée par le Prix permettra d'augmenter la notoriété du lauréat, de promouvoir les réalisations des entreprises pionnières et de mettre en valeur une économie privée engagée sur la voie du développement durable dans la République et Canton de Neuchâtel. La démarche permettra également une retombée plus générale en ce qui concerne la prise de conscience de l'importance de pratiquer le développement durable.

Organisation du concours et composition du jury 2010

L'organisation du concours est un partenariat entre l'Etat de Neuchâtel et l'Association Ecoparc. L'administration du concours est assurée par l'association Ecoparc, sous mandat du Canton de Neuchâtel.

Le jury est composé d'un collège de personnes de référence rassemblé par les organisateurs, représentant les trois piliers du développement durable, à savoir les piliers environnementaux, sociaux et économiques.

Composition du jury 2010:

- Mme Anne-Marie VAN RAMPAEY, CSEM, directrice des ressources humaines, présidente du Jury
- M. Jean-Claude BAUDOIN, Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs, secrétaire général
- M. Dimitri CONSOLI, Banque de dépôt et de gestion, directeur adjoint
- Mme Anne-Claude COSANDEY, Association Ecoparc, directrice
- M. Suren ERKMAN, EPFL et UNIL-IPTEH, directeur, chef du groupe « Ecologie industrielle »
- Mme Josette FRESARD, VITEOS SA, directrice

- Mme Catherine LAUBSCHER, UNIA, secrétaire régionale
- M. Yves MOREL, Nivarox SA, directeur des ressources humaines
- M. Arvind SHAH, Institut de microtechnique (IMT), professeur honoraire, fondateur du laboratoire de photovoltaïque
- M. Michel VUILLEMIN, GastroNeuchâtel, président